



LE BUREAU SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

20 JANVIER 2026
A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I - RH

1 - Tableau théorique des effectifs permanents 2025 : Modifications

II - ADMINISTRATION GENERALE

2 - Convention entre la commune de Lézignan et le SIMAJE pour l'utilisation de la Maison des rencontres culturelles de Lézignan

